



COMPTE RENDU D'AUDIENCE

MATIERE: PÉNALE

FORMATION: 2ÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE FD (COMPARUTION IMMÉDIATE)

DATE ET HEURE: 02 DÉCEMBRE 2025 14:00

SALLE: GRANDE SALLE D'AUDIENCE

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		PARTIES CIVILES	MIS EN CAUSE	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES EN DELIBERE						
1.	TPI-DAS/RG/2025/0935 TPI-DAS/RP/2025/1104	MINISTERE PUBLIC	----- OGAN Adékin Géraud <i>Prévenu</i> KOUTGBE Jean Baptise		Viol sur mineure de 15 ans	Vidé : Vidé Motif : Prévenu condamné à six mois d'emprisonnement dont un ferme, à cinquante mille francs CFA d'amende et aux frais
AFFAIRES ANCIENNES						

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		PARTIES CIVILES	MIS EN CAUSE	INTERVENANT(S)		
1.	TPI-DAS/RG/2025/0934 TPI-DAS/RP/2025/1103	MINISTERE PUBLIC	----- TOGNON Marius Miguel Kossou	<i>Non spécifié</i> AHLOUMESSOU ADJADJI Edmond	Viol sur mineure de 16 ans suivi de grossesse	Renvoi : 17 décembre 2025 pour Réaffecter à la date du 17-12-2025 de la 1ère chambre correctionnelle FD
2.	TPI-DAS/RG/2025/1020 TPI-DAS/RP/2025/1129	MINISTERE PUBLIC	<i>Prévenu</i> ASSOGBA Kévin	<i>Volontaire</i> DATONDJI Ayéman Michel DATONDJI Mireille	Viol sur mineure suivie de grossesse	Renvoi : 17 décembre 2025 pour Réaffecter à la date du 17-12-2025 de la 1ère chambre correctionnelle FD
3.	TPI-DAS/RG/2025/1021 TPI-DAS/RP/2025/1130	SONON Delphin MINISTERE PUBLIC	----- BELLO Kabirou BELLO Saliou		Transhumance internationale. destruction de récoltes ou de plants	Incompétence : Incompétence Motif : le tribunal constate que l'un des prévenus notamment BELLO Kabirou est mineur. par conséquent se déclare incompétent et renvoi le ministère public à mieux se pourvoir

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		PARTIES CIVILES	MIS EN CAUSE	INTERVENANT(S)		
4.	TPI-DAS/RG/2025/1023 TPI-DAS/RP/2025/1131	MINISTERE PUBLIC	----- GNAMI Mélaine BOCO Toundé		Détention, commercialisation et usage de chanvre indien	Renvoi : 09 décembre 2025 pour Renvoi - Date du 09-12-2025 2ème chambre correctionnelle FD (Comparution immédiate) Motif : maintien le MD décerné contre les prévenus et renvoi pour les réquisitions du procureur spécial de la CRIET

Stat :	Dossiers au rôle : 5 :	Affaires en délibéré : 1	Affaires anciennes : 4	Affaires nouvelles : 0		
--------	---------------------------	-----------------------------	---------------------------	------------------------	--	--

Fait à Dassa-Zoumè, le 02 décembre 2025
 GOUNDETE Winnock Dénis
Procureur de la république

